

Salles de gymnastique à Genève (1951-1953) : architecte P. Waltenpuhl

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de
l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **27 (1955)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-124398>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA CULTURE PHYSIQUE NÉCESSAIRE

« Roi de la création, l'homme de notre XX^e siècle se considère comme le maître de son entourage, écrit M. Roger Dion, de l'Institut d'éducation physique de l'Université d'Ottawa (Canada). N'a-t-il pas d'ailleurs maîtrisé les secrets de l'atome, mesuré la distance qui sépare les astres ? N'est-ce pas à son génie inventif qu'on doit la révolution industrielle que le monde connaît ? Ne possède-t-il pas, depuis le simple bouton électrique jusqu'à la voiture climatisée, des armées de serveurs automatiques, à son service vingt-quatre heures par jour ?

» Malheureusement, hélas, asservi par ses propres inventions et ses aises, ce roi a négligé de se connaître lui-même, de s'analyser. Et voici qu'en plein siècle de progrès, il demeure, selon l'expression d'Alexis Carrel, « l'homme, cet inconnu ». Cette malheureuse ignorance pratique le fait à la fois prisonnier inconscient et victime, à plus d'un titre. »

Et l'auteur de stigmatiser l'existence moderne qui, par le confort de nos habitations, le manque d'exercice (travail de bureau, déplacements en auto, etc.) ne donne pas, à notre système respiratoire, l'occasion de se développer et de travailler à plein rendement. La nécessité d'un entraînement physique se fait sentir si nous voulons maîtriser notre organisme. Aussi M. Dion

en appelle-t-il aux responsables des jeunes, à qui il adresse cette exhortation : « Voulons-nous, parents et éducateurs, que nos jeunes soient capables, demain, d'un rendement maximum ? Veillons en premier lieu à leur développement physique, par des sports et des exercices adaptés à leur âge, à leur sexe, à leur force et à leur développement. »

Nous possédons heureusement, dans ce but, des instruments et des cadres fort bien compris où jeunes et moins jeunes — sous nos climats qui ne permettent pas, toute l'année, l'exercice en plein air — pourront s'exercer et acquérir ce développement physique harmonieux, qui constitue également une excellente éducation de la volonté, du travail en équipe, du sens social : nous voulons parler des salles de gymnastique parfaitement équipées qui complètent les bâtiments scolaires et les sociétés qui, par des cours, des séances d'entraînement, encouragent l'éducation physique adaptée à tous les âges de la vie.

Reprenant les conclusions de M. Dion, nous dirons avec lui : « Une bonne respiration, résultat d'un bon développement physique et d'un régime de vie qui ne craint pas l'effort de volonté, voilà la clef d'une vie plus riche en réalisations de toutes sortes, au jeune âge comme dans l'âge mûr et la vieillesse. » A. B.

SALLES DE GYMNASTIQUE A GENÈVE (1951-1953)

P. Waltenspühl, architecte

Le programme demandait de construire, sur un terrain situé près du centre de la ville, deux salles de gymnastique de grandeur optimale, à l'usage des écoles secondaires et de l'Université.

Les grands volumes des salles de gymnastique ont été disposés en bordure de la rue du Stand (face nord) et de la rue du Tir (face est) afin de dégager le côté ouest de la parcelle donnant sur les jardins de l'Arquebuse ; du côté sud, une face borgne est placée en limite du cimetière de Plainpalais.

Distribution des locaux

Le porche d'entrée se trouve sur la rue du Tir, en cul-de-sac, à l'abri de l'intense circulation de l'artère principale. Par le hall d'entrée on accède au vestibule longitudinal qui donne accès aux locaux annexes des vestiaires.

Pour favoriser le maintien de la propreté des sols, dès les vestiaires, les élèves, chaussés légèrement, entrent dans les salles par le dégagement des locaux d'engins. En fin de leçon, les pédiluves et les douches sont accessibles des vestiaires exclusivement ; pour diminuer les bousculades entre élèves arrivant et partant, les lavabos sont placés en dehors des vestiaires, dans le dégagement du vestibule.

Le public est admis en soirée, lorsque les salles sont à la disposition des sociétés de gymnastique et de sport ; les panneaux à guillotine séparant le vestibule de la grande salle sont alors levés, dégagant entièrement la vue des spectateurs groupés sous le portique du vesti-

bule. L'escalier transparent, en profilés de fer et marches de verre brut, est placé en face de l'entrée et donne accès à la terrasse du bloc des vestiaires qui sert de solarium pour la culture physique en plein air. Les sous-sols sont divisés en deux parties distinctes, l'une publique, l'autre du domaine du concierge.

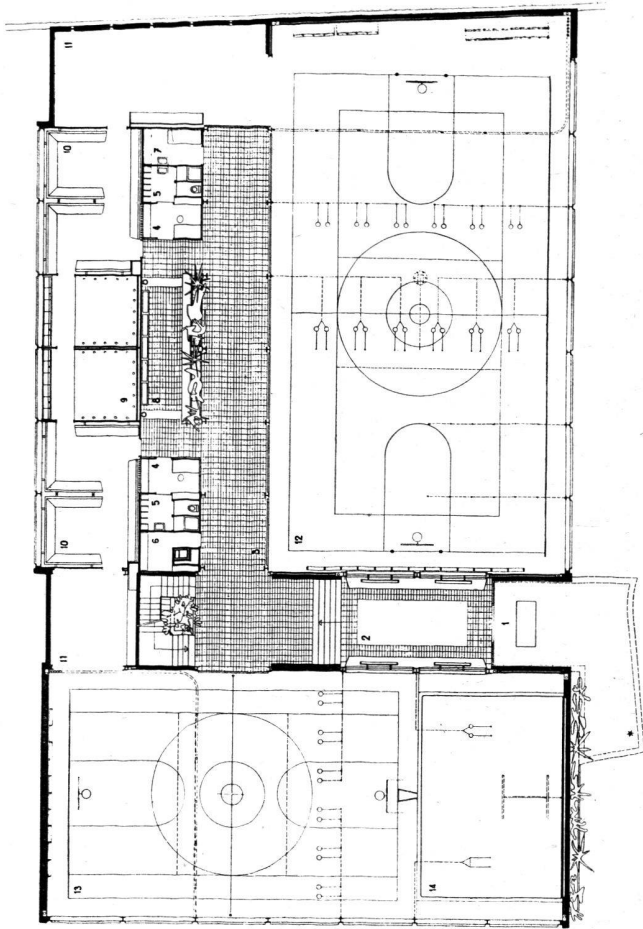
Construction et aménagements intérieurs

L'infrastructure est en béton armé ; les parties excavées du sous-sol forment des cuves étanches plongeant dans un terrain graveleux perméable à la nappe des hautes eaux souterraines.

Le terrain n'étant pas propriété de l'Etat, mais loué pour soixante ans à une société de tir, il était souhaitable de pouvoir récupérer, à l'échéance du bail, le plus de matériaux possible, en vue d'une éventuelle réutilisation. Cette sujétion a contribué à déterminer le choix de l'acier profilé pour la construction de l'ossature portante de toute la superstructure. La minceur des poteaux en fer I Din et des parois de remplissage permet d'éviter toutes saillies gênantes à l'intérieur des salles ; les sommiers et couvertes en fer I Din ou fer UPN pris dans l'épaisseur des dalles supprimèrent également toutes saillies aux plafonds entraînant des zones d'ombres indésirables.

Salles de gymnastique

Le plancher élastique est en lames « Hama » avec vernis antidérapant « Minatol », posées sur un double



Rez-de-chaussée. Echelle 1 : 400^e

lambourrage croisé à 60 degrés ; un matelas « Tela » est placé directement sous les lames. Les parois en contact avec les gymnastes sont en crépissage fin et peinture lavable. La partie supérieure des parois de fond est en lames de bois rainurées, non jointives, clouées sur lambourdes au travers d'un matelas « Tela », et contribue, avec le plafond en plaques acoustique « Durisol », à l'insonorisation des salles.

Dans le bas des parois extérieures, une frise vitrée en plots de verre « Insulux » supprime toute zone d'ombre au pied des murs, assurant au sol un éclairage uniforme. Les grands vitrages extérieurs en anticorrosion sont vitrés en verre armé « Thermolux » pour la partie fixe centrale et en verre bleuté sécurisé pour les guichets pivotants latéraux. La commande de ces guichets est simultanée et automatique. Les deux sortes de verre suppriment tout éblouissement : le verre bleuté transparent permet une échappée aux regards, tandis que le verre « Thermolux » blanc translucide sert de panneau de réflexion à l'éclairage par tubes fluorescents. La lignée d'éclairage indirect est logée dans une gouttière au bas des vitrages ; la lignée d'éclairage direct est placée dans la couverture creuse au-dessus des vitrages. L'éclairage par tubes « Slimeline » est extrêmement favorable ; bien réparti sur toute la surface, non éblouissant, sans effet stroboscopique, il donne 80 lux en moyenne pour une consommation de 3000 watts. Le chauffage des salles se fait par ventilation : l'air chaud est pulsé par une fente continue placée au-dessus de la plinthe des faces latérales ; l'aspiration se fait semblablement sur la paroi d'en face.

Groupe des vestiaires et des locaux annexes

Le sol est en carrelage de grès rouge. Les dalles, en hourdis spéciaux, de Pratteln, sont tempérées par des

LÉGENDES :

Rez-de-chaussée.

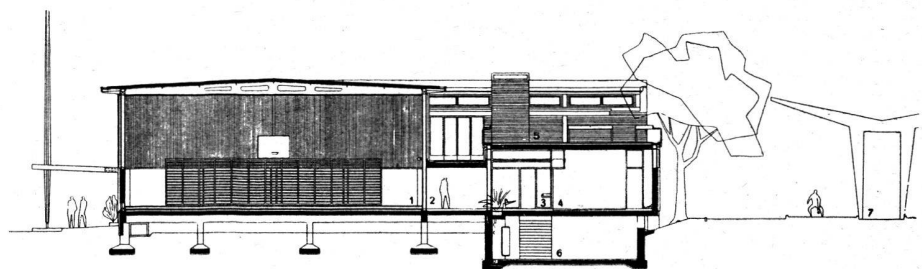
- 1 Porche.
- 2 Hall.
- 3 Vestibule.
- 4-5 Professeurs.
- 6 Concierge.
- 7 Infirmerie.
- 8 Lavabos.
- 9 Douches.
- 10 Vestiaires.
- 11 Engins.
- 12 Salle de gymnastique.
- 13 Salle d'athlétisme.
- 14 Fosse sol tendre.

Etage supérieur.

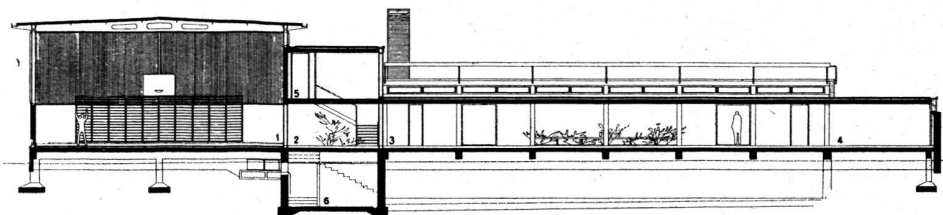
- 1 Abri vestiaire.
- 2 Solarium.
- 3-7 Appartement du concierge.
- 8 Oculus.

Cave :

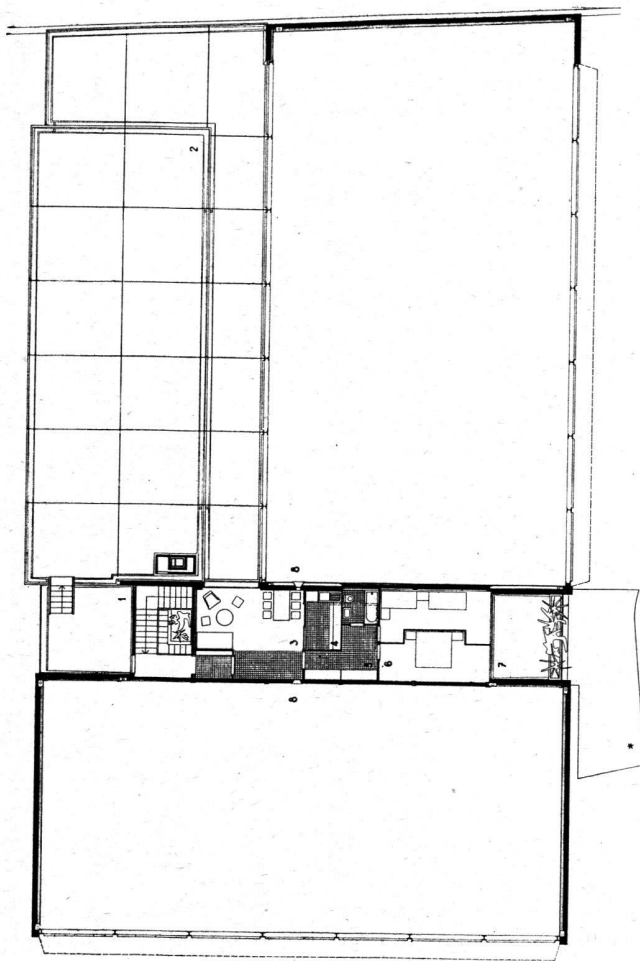
Local pour le judo, toilettes, chauffage, ventilation.



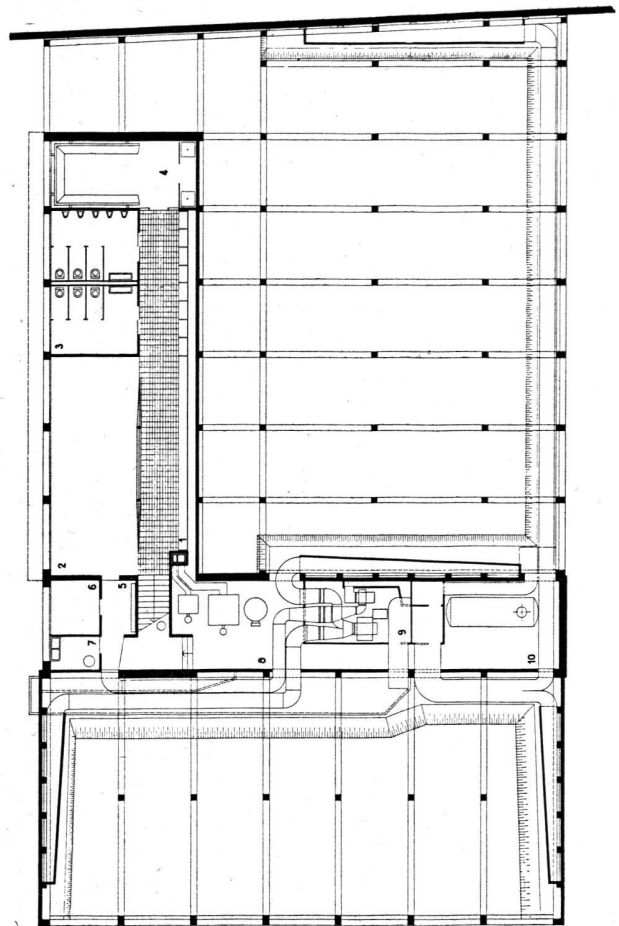
Coupe transversale



Coupe longitudinale



Etage. Echelle 1 : 400°



Plan du sous-sol.

serpentins chauffants, placés sous les solivettes en fer I PN ; le tout forme un système de chauffage par rayonnement à grande inertie, mais d'un bon rendement calorifique. Ce chauffage peut être complété par une ventilation à air chaud.

La menuiserie intérieure exposée aux coups est en chêne. Les bancs sont détachés des murs et permettent aux habits de pendre librement. Les douches sont à commande individuelle, la température étant réglée par un « Kuglostat » central. Le sol est en asphalte noir coulé sur place.

Vestibules

Le sol est en panneaux de mosaïque noire bleuté, s'harmonisant avec les murs de briques rouges laissées apparentes. Au plafond, le dessous des hourdis de Pratteln, en brique pilée agglomérée, est laissé brut.

Les escaliers de l'entrée et du sous-sol sont en gneiss, tout comme le revêtement du porche d'entrée et des soubassements extérieurs.

Façades

L'isolation extérieure de l'ossature métallique est protégée par des éléments de revêtement en tôle pliée de « Peraluman », comme la corniche et les plates-

bandes qui font suite à la couverture et à la ferblanterie en aluman. Les panneaux de revêtement entre les plinthes vitrées et les vitrages sont en plaques d'« Urphen » gris, agglomérat de résine synthétique et de sciure de bois. Les murs des faces de fond sont en briques apparentes rouges.

Partie architecture

Le programme imposant par son importance l'occupation totale de la parcelle, l'architecte s'est efforcé d'accuser plastiquement les trois volumes principaux : ceux des deux salles et du bloc des vestiaires. Pour aérer la composition à l'intérieur, les trois volumes sont traités comme trois pavillons distincts, bien lumineux, reliés entre eux par des vestibules intentionnellement bas de plafond, sombres de couleur et d'éclairage. L'impression de pavillons séparés est encore accusée par l'emploi, à l'intérieur, des matériaux déjà utilisés pour les revêtements extérieurs, soit les briques rouges et les panneaux d'« Urphen » gris. Les matériaux laissés à l'état naturel (brique, hourdis, bois) sont de teintes chaudes et contrastent avec les crépissages fins peints en couleurs vives, alors que toute l'ossature métallique, en noir, impose sa prépondérance statique.